

## Communiqué de presse

Paris, le 16 septembre 2015

### **Un rapport de l'Assemblée nationale préconise l'arrêt des coupes budgétaires dans les CCI**

Le réseau des CCI salue la qualité du travail effectué par les rapporteuses Monique Rabin et Catherine Vautrin dans le cadre de la mission qui leur a été confiée sur le financement et les missions des Chambres consulaires.

Ce rapport de référence est le fruit de nombreuses auditions et d'échanges avec l'ensemble des CCI qui ont fait œuvre d'une totale transparence sur leurs données financières et les mesures de leur performance au service des entreprises.

« Ce dialogue de confiance avec des parlementaires soucieuses d'objectivité et d'apaisement nous a aussi permis de mettre en valeur nos actions concrètes au bénéfice des entreprises et des territoires ainsi que le profond mouvement de modernisation amorcé avec la démarche de la CCI de demain » souligne André MARCON, Président de CCI France.

Il se réjouit notamment des propositions :

- de ne pas opérer de nouveaux prélèvements sur les fonds de roulement des CCI au cours des prochaines années
- de renforcer la visibilité des CCI sur l'évolution de leurs recettes fiscales
- de transférer le montant des baisses de taxe affectée aux CCI vers un fonds de modernisation et de péréquation, dans l'objectif d'aller encore plus loin dans les réformes du réseau
- d'accroître la coordination des acteurs dans les territoires par des mutualisations inter-consulaires associant les collectivités territoriales
- de renforcer la position de la tête de réseau, CCI France.

Le réseau des CCI souhaite que le Gouvernement s'inspire de ces recommandations lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2016.

---

**Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90. [f.fraysse@ccifrance.fr](mailto:f.fraysse@ccifrance.fr)**

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 154 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 2 500 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. [www.cci.fr](http://www.cci.fr)

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)